Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

Module 4 : Prévention de la fraude

Objectifs :

- S'approprier les missions du SNLFE
- Identifier les outils de prévention disponibles dans vos organismes
- Traiter les ILR dans vos organismes

Programme :

Partie 1 – Le Service National de Lutte contre la Fraude à Enjeux (SNLFE)

- Définition du SNLFE
- Définition de la fraude à enjeux
- Définition du DEAD au sein du SNLFE
- Principales cibles de contrôle SNLFE
 - Cible 959
 - Cible 951
 - Cible 994

Partie 2 – Les outils de prévention

- Réaliser les actions de prévention auprès de l'allocataire, des autres services partenaires
- Détecter les faux documents d'identité
- Focus campagne PPI régularisation spontanée
- Le circuit de la fraude
- Le circuit de traitement de la suspicion fraude

Partie 3 – Les Indus Longs et Répétés (ILR)

- Traiter les ILR
 - Définition et contexte
 - Traitement
 - Articulation CRISTAL-CORALI

Méthode pédagogique :

- apports théoriques et méthodologiques
- études de cas

- échanges de pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Sandrine Decottignies référent handicap sandrine.decottignies@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 05 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Tous les agents en charge de la fraude ou souhaitant être sensibilisé à la prévention de la fraude (service production ou contrôle)
Pré-requis :
Avoir suivi le module 1 : Les fondamentaux de la fraude

Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr
Catégorie :
Prévention et lutte contre la fraude
Lieu :
IRFAF - 67 avenue Jean Jaurès 75019 Paris

Coût forfait / stagiaire : 550.00 €
Modalités animation :
Formateur :
Effectif :
8 à 12 agents
Durée en jours :
2
Durée en heures :
14